



Conseil

Distr. générale
18 juin 2009
Français
Original : anglais

Quinzième session
Kingston (Jamaïque)
25 mai-5 juin 2009

Déclaration du Président du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins sur les travaux du Conseil à la quinzième session

1. La quinzième session de l'Autorité internationale des fonds marins a eu lieu à Kingston (Jamaïque) du 25 mai au 5 juin 2009.

Adoption de l'ordre du jour

2. À sa 140^e séance, le 25 mai 2009, le Conseil a adopté l'ordre du jour de la quinzième session (ISBA/15/C/1). À la même séance, il a aussi décidé d'élire Denis Gennadyevich Khramov (Fédération de Russie), Zhang Haiqi (Chine) et Nobuyuki Okamoto (Japon) pour achever les mandats de Sergey I. Fyodorov (Fédération de Russie), Zhang Hongtao (Chine) et Yoshiaki Igarashi (Japon), qui avaient démissionné de leurs fonctions de membres de la Commission juridique et technique.

Élection du Président et des Vice-Présidents du Conseil

3. À la 140^e séance également, le Conseil a élu Mahmoud Samy (Égypte) Président pour 2009. À l'issue de consultations menées au sein des groupes régionaux, les représentants du Bangladesh (Groupe des États d'Asie), de la Pologne (Groupe des États d'Europe de l'Est), du Mexique (Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) et du Canada (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États) ont ensuite été élus Vice-Présidents.

Rapport du Secrétaire général sur les pouvoirs des membres du Conseil

4. À la 144^e séance du Conseil, le 1^{er} juin 2009, le Secrétaire général a informé le Conseil qu'à cette date, les pouvoirs des 33 membres du Conseil avaient été reçus. Il a été noté que, conformément au système convenu pour l'allocation des sièges aux différents groupes régionaux à la première élection du Conseil, le Guyana, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, participerait en 2009 aux séances du Conseil sans droit de vote. En 2010, ce serait au tour du Groupe des

** Deuxième tirage pour raisons techniques.



États d'Europe occidentale et autres États de nommer un membre du Conseil pour participer aux réunions du Conseil sans droit de vote.

Rapport de la Commission juridique et technique

5. À sa 141^e séance, le 29 mai 2009, le Conseil a reçu le rapport analytique présenté par Sandor Mulsow Flores (Chili), Président de la Commission juridique et technique, sur les travaux de la Commission à la quinzième session (ISBA/15/C/5). Il a pris note du rapport et en particulier de la recommandation de la Commission tendant à ce que l'Autorité organise, à titre d'activité prioritaire, un atelier international ouvert aux membres de la Commission ayant les compétences pertinentes ainsi qu'aux représentants des contractants et à d'autres experts, afin d'examiner plus avant la proposition de créer un réseau de zones présentant un intérêt écologique particulier et d'émettre un avis sur la formulation d'un plan global de gestion de l'environnement dans la Zone de Clarion-Clipperton. Le Conseil a également noté que la Commission avait terminé ses travaux sur le projet de règlement relatif à la prospection et à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse dans la Zone et que le texte serait transmis au Conseil pour examen à la prochaine session de l'Autorité.

Rapport de la Commission des finances

6. À sa 141^e séance, le 29 mai 2009, le Conseil a également reçu le rapport de la Commission des finances (ISBA/15/A/5-ISBA/15/C/6). La décision du Conseil concernant les recommandations de la Commission des finances figure dans le document ISBA/15/C/7.

Examen de la recommandation de la Commission juridique et technique sur l'approbation de deux plans de travail relatifs à l'exploration de nodules polymétalliques dans la Zone

7. Le Conseil a été informé que les deux auteurs des demandes d'approbation des plans de travail relatifs à l'exploration de nodules polymétalliques dans la Zone avaient demandé à la Commission juridique et technique de reporter l'examen de ces demandes et que la Commission avait donc décidé de reporter l'examen de la question jusqu'à nouvel avis. N'ayant aucune recommandation de la Commission à examiner, le Conseil n'a pris aucune décision concernant ce point de l'ordre du jour.

Poursuite de l'examen du projet de règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone

8. À ses séances du 29 mai et du 1^{er} au 5 juin 2009, le Conseil a poursuivi l'examen des questions en suspens concernant le projet de règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone. Il a fondé ses délibérations sur le texte révisé du projet de règlement que le Secrétariat avait préparé en tenant compte des débats du Conseil et des propositions formulées aux treizième et quatorzième sessions (ISBA/15/C/WP.1). Le Conseil était également saisi d'un document de travail du Secrétariat sur l'état des questions en suspens concernant le projet de règlement et plusieurs propositions de révision (ISBA/15/C/WP.2).

9. À l'issue de ses débats, le Conseil est parvenu à un accord sur le texte des articles 21 et 28 et du paragraphe 3 de l'article 45 du projet de règlement et sur les sections 17.3, 21.1 *bis* et 25.2 de l'annexe 4 au projet de règlement. À la fin de la session, le Secrétariat a publié le texte révisé du projet de règlement comportant les modifications sur lesquelles le Conseil s'était entendu (ISBA/15/C/WP.1/Rev.1).

10. Malgré le travail intense fourni par toutes les délégations, le Conseil n'a pas pu terminer l'examen des révisions proposées en ce qui concerne le paragraphe 5 de l'article 12 et l'article 23, portant respectivement sur la disposition antimonopole et les prétentions concurrentes. Il a été convenu que l'examen de ces questions se poursuivrait à la prochaine session en vue de l'adoption du projet de règlement.

Prochaine réunion du Conseil

11. La prochaine réunion du Conseil se tiendra à Kingston du 26 avril au 7 mai 2010. Le Conseil a noté que le Groupe des États d'Asie désignerait en temps voulu un candidat à la présidence du Conseil en 2010.
